

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/02/2019

Dossier complet le :

28/02/2019

N° d'enregistrement :

2918 - 3637

1. Intitulé du projet

Projet de construction d'un ensemble tertiaire Boulevard du Vendée Globe à Olonne-sur-Mer (85)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS PETRA

Nom, prénom et qualité de la personne

SOUBIGOU Emmanuel Président

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8 3 3 8 9 4 7 6 9 0 0 0 2 9

Forme juridique SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	Le projet porte sur la réalisation de 295 places de stationnement, répondant aux attentes du PLU en matière de stationnement soit : . $x < 100 \text{ m}^2$: 4 places puis $100 < x < 200 \text{ m}^2$: 2 places / 100 m^2 pour la Restauration . 2 places / 25 m^2 pour les bureaux. L'aménagement est soumis à Déclaration au titre de la Loi sur l'eau pour un bassin versant hydraulique intercepté supérieur à 1 h ($14\,702 \text{ m}^2$).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SAS PETRA porte le projet d'aménager un programme immobilier à vocation tertiaire, avec un futur espace voué à recevoir des bureaux et du commerce de restauration (655 m^2 maximum de surface accessible au public et destinée à la vente, suivant les règles du PLU en zone 1UEa).

Le Permis de construire prévoit :

- la construction de 6 ilots (1 ilot plain-pied ; 4 ilots avec 3 niveaux et 1 ilot avec 2 niveau), répartis en 5 ilots de bureaux et 1 ilot pour accueillir un commerce de restauration soit une surface de plancher égale à $3\,995 \text{ m}^2$
- la réalisation de 295 places de stationnements avec 80 places de stationnements en pavés ou bandes de roulement béton et 215 places bitumées (18 places PMR), en parkings aériens calculés suivant le potentiel d'accueil du projet, commerce compris
- des espaces verts sous forme de massifs, espaces engazonnés ou avec paillage.

Ce projet ne nécessite aucun travaux de démolition préalable puisque le terrain est actuellement un champ agricole.

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement comportera 5 îlots équipés de bâtiments voués à accueillir des bureaux et un commerce de restauration, dans un secteur olonnais déjà voué au commerce. L'objectif du projet est de créer 3 995 m² de surface de plancher, dont 655 m² maximum de surfaces accessibles au public et destinée à la vente.

Le projet prévoit la réalisation de 295 places de stationnements. Au regard des besoins en stationnements édictés dans le règlement du PLU de la Commune d'Olonne sur Mer et dans un souci économique, il a été décidé de réaliser l'ensemble des stationnements en aérien : la présence d'eau à faible profondeur en période hivernale pluvieuse nécessiterait un cuvelage ou un tout autre aménagement technique très coûteux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux devraient être réalisés en deux phases, à savoir :

a) Première phase

- réalisation des terrassements généraux
- mise en oeuvre des réseaux eaux usées et eaux pluviales, y compris des dispositifs de rétention
- mise en place des branchements particuliers EU et EP (pour chaque îlot)
- réalisation de la voirie provisoire (bi-couche)
- mise en place des réseaux AEP, téléphone (génie civil), EDF, GAZ (suivant convention éventuelle) et éclairage public (sauf lampadaires) puis des branchements particuliers AEP, téléphone, EDF BT.

b) Deuxième phase

- pose des bordures, des caniveaux
- mise en oeuvre de la chaussée définitive
- pose des candélabres
- réalisation des trottoirs et des cheminements piétonniers
- réalisation et pose de la signalisation horizontale et verticale
- réalisation des espaces verts (massifs, espaces engazonnés...).

Les bâtiments et le restaurant dans les îlots seront réalisés entre les deux phases.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site aura :

- un restaurant, avec un drive (de type Restauration rapide), voué à recevoir du public soit dans le bâtiment soit en service au drive. Le projet impliquera donc une circulation de personnes et de véhicules, dans la partie Ouest du site où sera situé le restaurant.
- 5 bâtiments pour l'installation de bureaux, principalement voués à être occupés par des employés et une clientèle privée. Le projet impliquera donc également la circulation de personnes et de véhicules avec des trafics et circulation routière accentués sur les horaires dits de "bureaux" (début de matinée et fin d'après-midi).

Le site est aujourd'hui desservi par le transport collectif olonnais (Bus Oléane), qui dessert les commerces existants à l'Ouest et le Lycée Tabarly.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Permis de construire, obtenu le 11 décembre 2018 (Code de l'Urbanisme).

L'aménagement couvre une surface de 14 702 m², superficie correspondant également au bassin versant collecté, impliquant un Déclaration au titre de la Loi sur l'eau (Code de l'Environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le périmètre du projet	14 702 m ²
Surface couverte par les 5 ilots	1 700 m ²
Surface couverte par l'ilot "restauration"	314 m ²
Surface en stationnements et voies de circulation	9 027 m ²
Surface des espaces verts	2 262 m ²
Surface de plancher créée dont surface accessible au public et destinée à la vente : 655 m ²	3 995 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Eric Tabarly
(Angle de la rue avec le Boulevard
du Vendée Globe)
85340 OLLONNE-SUR-MER

Coordonnées géographiques¹

Long. 01 ° 46 ' 08 " 065 Lat. 46 ° 30 ' 52 " 216

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune d'Olonne-sur-Mer est concerné par 11 ZNIEFF, dont 9 de type 1. Le projet ne se situe dans aucune de ces ZNIEFF (plan joint en annexe).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune d'Olonne-sur-Mer comporte une Aire de protection de biotope : L'ileau de Champclou (plan joint en annexe). Le projet ne se situe ni dedans ni à proximité de cette aire de protection.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olonne-sur-Mer est une commune du littoral Sud vendéen. Le projet n'est pas situé dans un secteur où s'applique la Loi littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune d'Olonne-sur-Mer ne comporte pas de parc naturel national, ou régional ; elle n'a pas de zone de conservation halieutique.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune d'Olonne-sur-Mer ne comporte pas de PPB.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune ne comporte pas de patrimoine mondial inscrit. Le territoire a 4 Monuments historiques inscrits par Arrêté (cf. annexe) ; le projet d'aménagement ne se situe pas dans les aires protection de ces monuments.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune a fait l'objet d'un inventaire communal mené par le Syndicat Mixte Auzance, Vertonne et est, également, couverte sur une partie de son territoire par une zone humide d'importance majeure (ZHIM n°FR51100501). Le projet n'est inclus dans aucune zone humide répertoriée. Un diagnostic a été fait dans le périmètre d'étude en date du 29/06/2018 et a abouti à l'absence de zone humide (cf. annexe).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune n'est pas couverte par un PPRL (Le PPRL du Pays d'Olonne a été annulé par le Tribunal de Nantes le 14 mai 2018).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune d'Olonne-sur-Mer comporte une entreprise listée dans la BASOL ministérielle mais le projet ne situe pas à proximité. Il est placé à l'amont hydraulique de cette dernière.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone de répartition des eaux n'est identifiée dans le secteur olonnais.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de site inscrit sur la Commune d'Olonne-sur-Mer.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un périmètre NATURA 2000 a été désigné sur la Commune d'Olonne-sur-Mer : le site "Dunes, Forêt et Marais d'Olonne" (FR5212010 pour la zone de protection spéciale et FR5200656 pour la zone de spéciale de conservation). Les sites les plus proches sont à environ 1,7 km à l'Ouest du projet (cf. annexe).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas situé à proximité ou dans le site classé au titre des Paysages situé sur la Commune "Le site de la Forêt d'Olonne et du Havre de la Gachère" (SC8528).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'agissant de l'aménagement d'un ensemble tertiaire à usage de bureaux et d'un restaurant, le projet engendrera une consommation d'eau potable (alimentation, eau sanitaire), comme tout lieu à occupation humaine. Le site sera desservi par le réseau d'alimentation en eau potable de la Commune.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun prélèvement ni aucune modification de la masse d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La viabilisation du terrain entraînera un excédent de matériaux dû aux fouilles en tranchées à réaliser pour le passage des réseaux, à la mise en oeuvre des stationnements et voies.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La viabilisation des terrains entraînera l'apport de matériaux (bitume, graves, pierres, etc.).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'occupation actuelle du site est une culture. Aucun habitat d'intérêt écologique particulier n'a été recensé sur le site selon les études préalables ; la haie pouvant avoir un intérêt écologique au Nord-est du périmètre et le boisement (hors périmètre au Sud-est) sont maintenus dans leur intégralité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun des habitats signalés dans le site NATURA 2000 proche n'a été recensé sur ce site. Ce site n'est également pas susceptible d'accueillir directement les espèces ayant servi à la désignation du périmètre NATURA 2000 sur Olonne. cf. annexe

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun des habitats ayant justifié la désignation du site NATURA 2000, ni aucun habitat ou espèce listé comme prioritaire dans les ZNIEFF n'ont été recensés sur ce site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le périmètre comporte un terrain agricole cultivé. L'aménagement engendra donc une perte de surface agricole. Cependant, la zone à aménager est inscrite en 1AUE, constructible.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le risque technologique est présent de par la localisation du projet en retrait du boulevard du Vendée Globe (TDM routiers) ; par contre, aucune conduite TDM n'est présente dans ce secteur, ni aucune industrie à risque technologique signalée.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autant que tout autre projet en Vendée, et sur la côte olonnaise, le projet est soumis aux aléas climatiques et sismiques. par contre, sa distance avec les marais et le trait de cote lui confère une sécurité vis-à-vis des risques submersion et inondation. cf. annexe
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est raccordé à l'assainissement collectif intercommunal pour les eaux usées. Le ramassage des ordures ménagères s'effectuera dans les mêmes conditions que le reste de la Communauté de communes.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S'agissant de l'aménagement d'un ensemble tertiaire avec bureaux et d'un restaurant, le projet engendra un trafic routier supplémentaire sur le secteur qui dessert déjà des zones commerciales, le Lycée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de nuisances sonores particulières sur ce site en dehors des bruits de la vie quotidienne, de la circulation des voitures. Aucune industrie ni aucun artisan ne pourra s'installer sur ce site. Les horaires édictés par la Commune en matière de bruits seront à respecter comme sur tout le reste du territoire.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet est raccordé à l'assainissement collectif intercommunal pour les eaux usées : une vérification de l'étanchéité du réseau sera effectuée à la fin des travaux et également sur le bon raccordement des logements créés. Le ramassage des ordures ménagères s'effectuera dans les mêmes conditions que le reste de la Communauté de communes, avec un système collectif ou individuel de collecte, et n'engendreront donc pas de nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>S'agissant de l'aménagement d'un ensemble tertiaire (bureaux) et d'un restaurant le projet n'engendrera pas de vibrations particulières sur le secteur</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>S'agissant d'un ensemble tertiaire (bureaux) et d'un restaurant, le projet sera éclairé tout espace urbanisé, adapté au site comme les éclairages publics présents de l'autre côté de la rue Eric Tabarly au niveau des restaurants.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet, lui-même, n'engendrera pas de rejet particulier dans l'air. Le projet de restaurant, porté par un maître d'ouvrage privé, devra répondre aux attentes réglementaires en matière de rejet atmosphérique.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne prévoit pas de rejet liquide particulier.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet porte la mise en place de réseaux de collecte des eaux pluviales. Comme tout projet d'une surface supérieure à 1ha, ce dernier est soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau et des mesures ont été appliquées pour gérer ces ruissellements (cf. annexe).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>S'agissant de l'aménagement d'un ensemble tertiaire (bureaux) et d'un restaurant, des déchets ménagers et d'industrie alimentaire vont être produits. Une collecte des ordures ménagères sera mise en place comme sur le reste de la Commune. Le restaurant devra répondre aux attentes réglementaires en vigueur.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de patrimoine classé à proximité du projet. cf. annexe
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains sont actuellement occupés par de la culture. La construction du site va donc engendré une modification des activités effectuées sur ce site. Cependant, ce changement n'est pas lié au projet lui-même mais au choix du classement de cette zone en 1AUE (constructible)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet concerne l'aménagement d'un site déjà desservi par la rue Tabarly ; il n'est pas placé à proximité d'autres sites en cours d'aménagement.

Le projet n'est pas de nature à avoir des incidences cumulables avec d'autres projets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

A l'échelle transfrontalière, le projet n'est pas de nature à avoir des incidences cumulables avec d'autres projets ou à avoir des effets sur d'autres sites et projets.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les effets notables de ce projet sont, principalement, liés à l'imperméabilisation des sols qui augmentera le débit et le volume d'écoulement des eaux à son aval. Le projet a donc été étudié pour limiter ces impacts et risques de pollutions en créant et aménageant des systèmes de rétention des eaux. Il est soumis à Déclaration au titre de la Loi sur l'eau et le détail des prestations en termes de gestion des eaux a été expliqué dans une note hydraulique jointe au PC. Un résumé est joint dans les annexes au présent formulaire.

Le projet n'est pas de nature à avoir des effets négatifs sur la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard :

1/ des analyses et des informations apportées dans le cadre de cette étude, démontrant que le site ne contient pas d'enjeu particulier, ni de milieu remarquable

2/ au vu des mesures prises pour aménager ce site, notamment pour la gestion des eaux pluviales, directement à la source et des mesures prises dans le cadre de la réalisation de ce projet (création de zones de rétention)

le projet ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
1. Localisation du projet	+ Plan des réseaux EP au 1/250e et Plan de composition
2. Extrait du Plan local d'urbanisme	+ Courrier attestant de la surface maximale accessible au public et destinée à la vente
3. Plans (plan actuel et plan d'aménagement futur)	
4. Occupations des sols	
5. Monuments historiques classés et inscrits	
6. Sites classés et inscrits au titre du Paysage	
7. Inventaires et périmètres écologiques	
8. Risques naturels et technologiques	
9. Sites industriels et pollués	
10. Répartition des eaux	
11. Modalités de gestion des eaux pluviales	
12. Réponses formulées à la DREAL suite Demande faite le 2 décembre 2018	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La Roche-sur-Yon

le, 23/01/2019

Signature

PETRA
SAS au Capital de 1000€
Siège : 18 Avenue de la Côte d'Or 44300 NANTES
☎ 02 51 40 13 91
RCS NANTES 833 894 769 00011
TVA FR 96 833894769

